

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 1 octobre 2012

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 1^{er} jour d'octobre deux mille douze (2012) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Gilbert Dumont	#4	absent
André Guay	#5	absent
Carol Jean	#6	présent

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2012-10-266.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire du 4 septembre 2012
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 États financiers trimestriels
 - 4.3 Remerciements Club de motoneiges « Les Déserteurs de Cacouna inc. »
 - 4.4 Fabrique de Cacouna - demande de commandites
 - 4.5 Avis motion et projet de règlement - code d'éthique des employés municipaux
 - 4.6 Congé fiscal pour les PME manufacturières
 - Municipalité de St-Modeste
 - Municipalité St-François-Xavier-de-Viger
 - MRC de Rimouski-Neigette
 - MRC les Basques
 - MRC Maskinongé
 - MRC de Lac-Saint-Jean-Est
 - 4.7 Correspondance - François Lapointe, député - Refonte de la carte électorale
 - 4.8 Programme de perfectionnement de l'ADMQ
 - 4.9 Programmation de la taxe d'accise
 - 4.10 Modification règlement emprunt no 54-12
 - 4.11 Félicitations Jean D'Amour

- 4.12 Félicitations Linda Dionne et Georges Pelletier - Prix du Patrimoine
- 4.13 Prompt rétablissement - Gilbert Dumont

- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 MRC de Rivière-du-Loup - Budget prévention 2013

- 6. TRANSPORT
 - 6.1 Soumissions arpentage et trottoirs rue du Patrimoine (entre caisse et rue Beaulieu)
 - 6.2 Arpentage rue du Quai - Soumissions
 - 6.3 Correspondance Ministère de la Sécurité publique
 - 6.4 Asphalte rue de la Fabrique et rue du Couvent
 - 6.5 Changement au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
 - 6.6 Transport Vas-y Inc.
 - 6.7 Rue Sénéchal vs rue Desjardins

- 7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Factures - Lot #2
 - 7.2 Signature - Lise Simard
 - 7.3 Certificat autorisation - MDDEP - travaux entre Beaulieu et Meunerie
 - 7.4 Correspondance - Alice Lévesque
 - 7.5 Lot #3
 - 7.6 Équipements de sécurité - Lot #3
 - 7.7 Travaux entre rue Beaulieu et Meunerie
 - 7.8 Contrôle qualitatif - Travaux entre rue Beaulieu et Meunerie
 - 7.9 Modification d'autorisation du MDDEP - Lot #3
 - 7.10 Ordre de changement no 13 - Lot #2
 - 7.11 Correspondance Lafontaine Leclerc Inc.

- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 Demande de la Fabrique de Cacouna
 - 8.3 Comité consultatif d'urbanisme - procès-verbal du 26 septembre 2012
 - 8.4 MRC Rivière-du-Loup - Règlement de contrôle intérimaire no 185-12
 - 8.5 Formation - code d'éthique au sein de la municipalité
 - 8.6 Commission de la Protection du territoire agricole du Québec - dossier 403448

- 9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Protocole d'entente entre la Fabrique et la Municipalité
 - 9.3 Investissement de la municipalité à 50% du projet de bibliothèque
 - 9.4 Fonds pour l'accessibilité - Volets projets de petite envergure

- 10. AUTRES DOSSIERS

- 11. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 5 novembre 2012

- 12. AFFAIRES NOUVELLES

- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-10-267.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 septembre 2012

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 4 septembre 2012 soit adopté en sa forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2012-10-268.4.1 Ratification des déboursés de septembre et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 30 septembre 2012 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 141 798.03\$ à même le fonds général et de 210 827.43\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

4.2 États financiers trimestriels

Dépôt au conseil des états financiers trimestriels au 30 septembre 2012.

4.3 Remerciements Club de motoneiges « Les Déserteurs de Cacouna inc. »

Madame Chantal Dionne, secrétaire-trésorière du Club de motoneiges de Cacouna « Les Déserteurs de Cacouna » remercie la Municipalité pour la commandite et l'intérêt apporté lors du 13 ième festival du tracteur de Cacouna qui s'est déroulé en août dernier.

2012-10-269.4.4 Fabrique de Cacouna - demande de commandites

Madame Claudette Larochelle présidente du conseil de la Fabrique de Cacouna nous sollicite pour une commandite dans le cadre de leur encan annuel qui se tiendra le 7 octobre 2012.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité accepte de verser la somme de cent dollars (100\$) comme commandite à la Fabrique de Cacouna comme commandite pour l'encan annuel.

4.5 Avis motion et projet de règlement - code d'éthique des employés municipaux

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Rémi Beaulieu conseiller, de la présentation à une prochaine réunion, d'un règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

De plus, M. Rémi Beaulieu dépose au conseil ledit projet de règlement.

4.6 Congé fiscal pour les PME manufacturières

Les municipalités de Saint-Modeste et St-François-Xavier-de-Viger ainsi que les MRC de Rimouski-Neigette, Les Basques, Maskinongé et du Lac Saint-Jean-Est ont appuyé notre municipalité dans la demande de maintien du congé fiscal pour les PME des régions ressources éloignées.

4.7 Correspondance - François Lapointe, député - Refonte de la carte électorale

M. Gaétan Nadeau, attaché politique de François Lapointe, accuse réception de notre résolution concernant la refonte de la carte électorale. Il nous assure que notre position sera présentée le 14 septembre à la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales et qu'une copie du mémoire des députés de l'Est du Québec nous sera expédiée.

2012-10-270.4.8 Programme de perfectionnement de l'ADMQ

Deux formations sont offertes à Rivière-du-Loup par l'association des directeurs municipaux du Québec afin de se tenir à jour dans les nouvelles obligations qui nous sont imposées par les différents paliers de gouvernement.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Madeleine Lévesque, directrice générale assiste aux deux formations offertes à Rivière-du-Loup par l'Association des directeurs municipaux du Québec comme suit :

- Initiation à la gestion de projet : une approche structurée
- Contrer et gérer la violence en milieu municipal

Et accepte de défrayer les coûts d'inscription de 260\$ chacun plus taxes.

2012-10-271.4.9 Programmation de la taxe d'accise

Attendu que les versements relatifs à la taxe d'accise demandent une programmation de la part de chacune des municipalités;

Attendu que la Municipalité de Cacouna a déjà fait approuver sa programmation par le MAMROT en novembre 2010;

Attendu que cette programmation oblige que les municipalités réalisent des travaux d'infrastructures en respectant l'ordre de priorité soit en priorité numéro 1 des travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur son territoire;

Attendu que la Municipalité de Cacouna a déjà prévu des sommes d'argent pour les travaux d'égouts sanitaires entre la rue Beaulieu et la Meunerie;

Attendu que ces sommes devraient être ajustées en fonction des travaux à réaliser dans l'échéancier;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au MAMROT de changer les montants des travaux à réaliser dans sa programmation de TECQ 2010-2013 comme suit :

-Égouts sanitaires	Rue du Patrimoine (entre Beaulieu et Meunerie)	302 650\$
-Eau potable	Rue de la Grève	547 350\$
-Eaux usées	Rue du Quai	250 000\$

2012-10-272.4.10 Modification règlement emprunt no 54-12

À la demande des affaires juridiques,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna fait les corrections suivantes au règlement no 54-12 :

- à l'article 2 ajouter à la fin du paragraphe à la suite de (**Annexe « A »**), la plus basse soumission de Excavations Bourgoin & Dickner Inc. daté du 31 mai 2012 (**Annexe F**), ainsi que l'estimé des coûts préparé par la Municipalité de Cacouna (**Annexe G**).

2012-10-273.4.11 Félicitations Jean D'Amour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse ses félicitations à monsieur Jean D'Amour pour sa réélection comme député de la circonscription de Rivière-du-Loup-Témiscouata et sa nomination comme porte-parole de l'opposition officielle en matière du Plan Nord et des mines.

2012-10-274.4.12 Linda Dionne et Georges Pelletier - Prix du Patrimoine

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse ses félicitations à madame Linda Dionne et monsieur Georges Pelletier pour avoir remporté le prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent dans la catégorie Transmission, interprétation et diffusion pour la publication du livre Commerce et villégiature à Cacouna aux 19^e et 20^e siècles.

2012-10-275.4.13 Prompt rétablissement - Gilbert Dumont

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse un prompt rétablissement à monsieur Gilbert Dumont, conseiller.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

2012-10-276.5.2 MRC de Rivière-du-Loup - Budget prévention 2013

Monsieur Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis copie des prévisions budgétaires 2013 de l'entente intermunicipale en prévention.

Pour notre municipalité, le budget 2013 s'élève à 27 492\$ comparativement à 29 131\$ pour l'année 2012.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance des prévisions budgétaires 2013;

Attendu que le conseil aimerait connaître les démarches entreprises en 2012 concernant la prévention dans notre municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à la MRC de Rivière-du-Loup de nous transmettre un rapport du travail exécuté en 2012 pour notre municipalité en prévention incendie.

6. TRANSPORT

2012-10-277.6.1 Soumissions arpentage rue du Patrimoine (entre la Caisse et rue Beaulieu)

Attendu que le conseil de la Municipalité désire prévoir au budget 2013 de refaire les trottoirs entre la rue Beaulieu et la Caisse Populaire;

Attendu que le conseil ne connaît pas l'emprise exacte de la rue;

Attendu qu'il est nécessaire de la connaître afin de planifier l'emplacement exact du trottoir;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande des soumissions sur invitation pour l'arpentage de la rue du Patrimoine entre la Caisse Populaire et la rue Beaulieu.

2012-10-278.6.2 Arpentage rue du Quai - Soumissions

Dépôt d'une soumission pour l'arpentage de la rue du Quai afin de déterminer l'emprise de la rue.

Éric Royer, arpenteur-géomètre : 4600\$ incluant taxes et tous les frais directs et indirects, déboursés.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission d'Éric Royer arpenteur-géomètre pour l'arpentage de la rue du Quai au coût de 4600\$ incluant les taxes et tous les frais directs et indirects, déboursés.

6.3 Correspondance Ministère de la Sécurité publique

M. Jacques Bélanger directeur régional du Ministère de la Sécurité publique nous a transmis copie de deux fiches ayant comme thème S'adapter au littoral maritime . Ces fiches offrent aux citoyens qui occupent le littoral un outil lui permettant de prendre de bonnes décisions en matière de protection côtière.

2012-10-279.6.4 Asphalte rue de la Fabrique et rue du Couvent

Dépôt des soumissions demandées pour les rues de la Fabrique et du Couvent.

Pavage Francoeur :

Pulvo, replacer la rue, 0 ¾ concassé au besoin, paver, 2 ½ pouces roulés pavage EB 14, bordures d'asphalte :

Rue de la Fabrique	66 746.56\$ plus taxes
Rue du Couvent	22 300\$ plus taxes

Construction B.M.L. :

Pulvérisation, enlèvement de la bordure existante en béton bitumineux et régilage, pavage, bordure en enrobé

Rue de la Fabrique	59 306.75\$ plus taxes
Rue du Couvent	21 367.00\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Construction B.M.L. pour la pulvérisation, l'enlèvement de la bordure existante en béton bitumineux et régilage, pavage, bordure et enrobé de la rue du Couvent au coût de 21 367\$ plus taxes soit la somme de 24 566.71\$.

2012-10-280.6.5 Changement au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Considérant que le conseil de la Municipalité de Cacouna a demandé une subvention discrétionnaire au député;

Considérant que les priorités ont changé en cours d'année;

Considérant qu'il est primordial d'asphalter une rue;

Considérant que le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal permet d'exécuter ces travaux;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au député de Rivière-du-Loup monsieur Jean D'Amour, d'autoriser le changement à la programmation des travaux à réaliser dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal de notre municipalité pour l'asphaltage de la rue du Couvent.

2012-10-281.6.6 Transport Vas-Y inc.

Monsieur Mario Bastille, directeur général de Transport Vas-Y inc. nous transmet leurs prévisions budgétaires pour l'année 2013. Pour notre municipalité le montant de la quote-part serait de 3721\$ comparativement à 3506\$ pour l'année 2012.

Considérant que la Municipalité de Cacouna fait partie du volet adapté de Transport Vas-Y Inc.;

Considérant que l'utilisation des résidents de Cacouna continue d'augmenter d'année en année;

Considérant que le conseil reconnaît la nécessité de ce transport dans notre municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna informe Transport Vas-Y Inc. qu'il adhère pour l'année 2013 au transport adapté.

2012-10-282.6.7 Rue Sénéchal vs rue Desjardins

Attendu que des demandes ont été adressées afin de régulariser les adresses de la rue Desjardins Ouest afin que les services d'urgence puissent les retrouver facilement étant donné que cette rue est le prolongement de la rue Sénéchal;

Attendu que le conseil a étudié ces demandes;

Attendu qu'il est essentiel pour la sécurité des résidents que cette rue soit bien identifiée;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande de changer les adresses de la rue Desjardins Ouest par des adresses de la rue Sénéchal.

Que les propriétaires et tous autres paliers gouvernementaux soient avisés de ces changements.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

2012-10-283.7.1 Factures lot #2

Dépôt au conseil de la liste des factures pour le lot #2 au montant de 93 716.80\$.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 30 septembre 2012 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 49 283.43\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Que les factures du Consortium Cima+/Roche, la facture de LER, toutes concernant le lot #3 soient retenues jusqu'à ce qu'il y ait entente entre les parties ainsi que la facture # 12R de la Cie Wilfrid Allen Ltée jusqu'à ce qu'elle soit signée par l'entrepreneur.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna.

7.2 Signature - Lise Simard

Dépôt au conseil d'un courriel de madame Lise Simard indiquant accepter de payer l'entrée d'aqueduc par la station de pompage tel que demandé.

7.3 Certificat autorisation - MDDEP - travaux entre Beaulieu et Meunerie

Dépôt au conseil du certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs autorisant le prolongement de l'égout domestique et pluvial entre la rue Beaulieu et la Meunerie (entre 850 et 899 rue du Patrimoine).

M. Rémi Beaulieu se retire du point suivant :

2012-10-284.7.4 Correspondance - Alice Lévesque

Madame Alice Lévesque nous transmet une correspondance à laquelle est annexée une facture au montant de 960.83\$ pour l'installation d'un fil chauffant sur le conduit d'eau de sa résidence afin qu'elle soit approvisionnée durant la saison hivernale 2012-2013.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance de la correspondance et de la facture de madame Alice Lévesque en date du 14 septembre 2012;

Attendu que madame Lévesque demande de payer un fil chauffant de son système d'approvisionnement en eau;

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna n'a pas de pouvoir sur un terrain privé;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna avise madame Alice Lévesque qu'il ne peut s'engager à payer une facture d'un contribuable pour ses installations privées.

2012-10-285.7.5 Lot #3 - Bassins Aérés

Une soumission a été déposée à l'ingénieur concernant les modifications aux regards afin de corriger le problème d'accumulation de boues dans la conduite reliant les deux regards ainsi que dans les regards.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna possède des nouveaux bassins aérés qui sont en fonction depuis décembre 2011;

Attendu que ces bassins fonctionnent avec des anomalies à être corrigées;

Attendu qu'aucun travail de correction n'a été exécuté depuis le printemps;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au Consortium Cima+/Roche de terminer le travail aux bassins aérés d'ici le 1^{er} novembre 2012 étant donné que la saison hivernale est à nos portes et que le travail sera plus difficile à être effectué, sinon des procédures judiciaires seront entreprises dans ce dossier.

2012-10-286.7.6 Équipements de sécurité - lot #3

Attendu que les équipements de sécurité pour l'opération du système de bassins aérés et des stations de pompage n'étaient pas insérés au contrat;

Attendu que les équipements de sécurité ne sont pas admissibles à l'aide financière étant donné qu'ils sont considérés des équipements pour l'opération;

Attendu qu'une soumission a été présentée pour l'achat des divers équipements;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de faire l'achat des équipements suivants chez SPI Sécurité inc. comme suit :

-Harnais à usage multiple de taille universelle, modèle FP 759/5DP	152.25\$
-Une ligne de vie rétractable à 3-actions (système de récupération), Modèle FP2/415SR	2 057.75\$
-Un support du système de récupération modèle FP6610/15	142.50\$
-Un mat de davier modèle FP 6670/48	1 912.80\$
-Un bras de davier modèle FP 6680/36	952.70\$

Pour un achat total de 5218\$ plus taxes soit la somme de 5999.40\$.

7.7 Travaux entre rue Beaulieu et Meunerie

M. Jean Bélair ingénieur pour le Ministère des Transports a confirmé leur participation financière au projet des travaux entre la rue Beaulieu et la Meunerie pour un montant de 211 763\$.

M. Richard Lavoie, ingénieur pour le Ministère des Transports a recommandé à la municipalité la signature du contrat avec le bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence Excavation Bourgoïn & Dickner Inc.

2012-10-287.7.8 Contrôle qualitatif - Travaux entre rue Beaulieu et Meunerie

Dépôt de deux soumissions pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux pour les travaux entre la rue Beaulieu et la Meunerie.

LER : 4 407.50\$ plus taxes 5067.52\$
LVM : 5 490\$ plus taxes 6312.13\$

Considérant que le Ministère des Transports du Québec nous a informé que le contrôle de la carrière qui sera le sous-contractant de Excavations Bourgoïn & Dickner Inc. pour les travaux de qualité de matériaux a déjà été exécuté par LER;

Considérant que le laboratoire ne peut s'autovérifier;

Considérant ces faits, il résulte que LER ne serait pas conforme pour soumissionner sur ce projet car il se retrouve en conflit d'intérêt;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de LVM au montant de 5490\$ plus taxes soit la somme de 6312.13\$ pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux pour les travaux d'égouts pluviaux et sanitaires entre la rue Beaulieu et la Meunerie conditionnellement à la réception des autorisations gouvernementales requises.

7.9 Modification d'autorisation du MDDEP - Lot #3

Dépôt au conseil du certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs autorisant la modification du regard aux bassins aérés du lot #3.

2012-10-288.7.10 Ordre de changement #13 - Lot 2

Dépôt d'un ordre de changement numéro 13 dû à une augmentation des tarifs de camionnage en vrac, dont les travaux exécutés après la date de l'augmentation et qui se font à l'intérieur du délai stipulé au contrat. Le Ministère des Transports doit ajuster le paiement de l'entrepreneur d'un montant équivalent à l'augmentation.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'ordre de changement numéro 13 concernant la fluctuation du carburant pour un montant de 2458.91\$ payable à 50% par le Ministère des Transports.

7.11 Correspondance Lafontaine Leclerc Inc.

M. Michel Leclerc président de Lafontaine Leclerc Inc. nous demande de libérer le paiement de la moitié de la retenue contractuelle (5%) sur le contrat du lot #3.

Il nous informe que la lettre de la CCQ pour ce contrat comporte une irrégularité à l'égard d'un des sous-traitants soit Batibec. Il s'engage s'il s'avérait que le sous-traitant Batibec soit non-conforme à assumer une réclamation éventuelle de la CCQ, et ce, relativement à ce contrat seulement.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 Demande de la Fabrique de Cacouna

Madame Claudette Larochelle présidente du conseil de la Fabrique de Cacouna demande à la Municipalité de Cacouna de modifier le zonage d'une partie du terrain de la zone résidentielle 8H à la zone publique 9P.

Le dossier a été référé au comité consultatif d'urbanisme pour étude.

2012-10-289.8.3 Comité consultatif d'urbanisme - procès-verbal du 25 septembre 2012

Dépôt au conseil du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme tenu le 25 septembre dernier.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le procès-verbal du 25 septembre 2012.

Que le conseil accepte la démission de monsieur Benoit Landry au comité consultatif d'urbanisme. Le conseil tient à remercier monsieur Landry pour le travail apporté au sein du comité consultatif d'urbanisme.

Que le conseil avise le conseil de la Fabrique de Cacouna qu'elle refuse la demande de changement de zonage et qu'une rencontre avec l'inspecteur en bâtiments devra avoir lieu pour l'explication du refus car le terrain avoisinant devrait être commercial et non public.

Que les dérogations mineures suggérées par le comité consultatif d'urbanisme soient présentées à la prochaine réunion suite à l'obligation de publication d'un avis public de quinze jours avant de telles décisions.

2012-10-290.8.4 MRC Rivière-du-Loup - Règlement de contrôle intérimaire no 185-12

Dépôt au conseil d'un règlement de contrôle intérimaire numéro 185-12 visant à modifier le règlement de contrôle intérimaire numéro 183-12, afin de soustraire les terres publiques des dispositions qu'il contient et d'y ajouter diverses dispositions administratives adopté par le conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup le 20 septembre 2012.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna nomme monsieur Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiments pour la surveillance et l'application du règlement de contrôle intérimaire numéro 185-12 de la MRC de Rivière-du-Loup.

2012-10-291.8.5 Formation - code d'éthique au sein de la municipalité

M. Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiments demande au conseil de suivre le cours par web « Qu'est-ce que ça change pour moi l'adoption d'un code d'éthique au sein de ma municipalité? »

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que monsieur Vincent Bérubé suive le cours Web « Qu'est-ce que ça change pour moi l'adoption d'un code d'éthique au sein de ma municipalité? » et accepte d'en défrayer les coûts de 85\$ plus taxes soit la somme de 97.73\$.

8.6 Commission de la Protection du territoire agricole du Québec - dossier 403448

Accusé réception de la demande d'autorisation de Claveau concassage & granulats Ltée. L'étude détaillée sera exécutée dans les prochaines semaines.

9. LOISIRS ET CULTURE

2012-10-292.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

Dépôt des contrats pour la saison automnale pour les activités qui seront offertes.

Dépôt de 6 soumissions pour l'achat d'un ordinateur pour le directeur des loisirs :

Martech informatique	I3	Windows 7	708.50\$ plus taxes
Martech informatique	I5	Windows 7	808.50\$ plus taxes
DRK informatique	I3	Windows 7	655.\$ plus taxes
DRK informatique	I5	Windows 7	755\$ plus taxes

MSI informatique	Intel G 540 Windows 7	449.99\$ plus taxes
MSI informatique	AMD a4 3400 Windows 7	574.99\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les contrats suivants pour les activités automnales :

Peinture sur bois	225\$ payable le 6 octobre 2012
Tae-Boxe	550\$ payable en deux versements
Zumba	840\$ payable en six versements
Danse en ligne	500\$ payable en 1 versement
Danse en couple	500\$ payable en 1 versement

Que le conseil accepte de faire l'achat d'un revêtement de poutre de gymnastique au coût maximum de 550\$ plus taxes 632.36\$.

Que le conseil accepte l'achat d'un appareil photo numérique au coût maximum de 200\$ plus taxes payé 50% par les Loisirs et 50% par le département de l'urbanisme.

Que le conseil accepte de faire l'achat d'un ordinateur I3 3.1 avec Windows 7 PRO auprès de DRK informatique au coût de 655\$ plus taxes soit la somme de 753.09\$.

2012-10-293.9.2 Protocole d'entente entre la Fabrique et la Municipalité

Attendu qu'un projet de transfert de la bibliothèque est en cours dans la sacristie de l'église;

Attendu que le conseil de la Fabrique de Cacouna a autorisé la Municipalité de Cacouna à travailler sur ce projet;

Attendu qu'une demande de subvention a été adressée au Ministère de la Culture, des communications et de la Condition Féminine;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte qu'un protocole d'entente soit rédigé avec le conseil de la Fabrique de Cacouna pour l'implantation de la bibliothèque municipale à la sacristie de l'église de Cacouna.

2012-10-294.9.3 Investissement de la municipalité à 30% du projet de bibliothèque

Attendu qu'un projet de transfert de la bibliothèque est en cours dans la sacristie de l'église;

Attendu qu'une demande de subvention a été adressée au Ministère de la Culture, des communications et de la Condition Féminine;

Attendu que ce bâtiment (sacristie) est classé monument historique-classe A et occasionne des coûts supplémentaires;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser trente pour cent (30%) du coût des travaux relatifs à la construction de la bibliothèque municipale à la sacristie de l'église.

2012-10-295.9.4 Fonds pour l'accessibilité - Volets projets de petite envergure

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna fait la demande de subvention au fonds pour l'accessibilité - volets projets de petite envergure;

Attendu que ce programme verse un montant maximal de 50 000\$;

Attendu que ce programme nécessite la contribution du milieu pour 25% du projet;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser 25% de l'ensemble du projet de construction de rampes pour handicapées à l'extérieur du bureau municipal et à l'intérieur de la salle municipale à même les fonds de la municipalité.

10. AUTRES DOSSIERS

11. INFORMATIONS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-10-296.14 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeleine Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
